

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LABORATOIRE  
EN VISIO DU VENDREDI 12 MARS 2021**

**Présent-e-s**

*Membres de droit*

Élise Baillieu, Christopher Fletcher, Charles Mériaux  
Christine Aubry

*Membres élus*

Enseignants-chercheurs : Laurent Brassart, Carole Christen, Marc Gil, Sylvain Lesage, Sophie Mouquin,  
Pauline Prevost-Marcilhacy, Romy Sanchez, Jean-Baptiste Santamaria, Mélanie Traversier  
Doctorants : Ivan Burel

*Membres nommés*

Enseignants-chercheurs : Delphine Bière, Philippe Darriulat, Étienne Hamon, Mathieu Vivas  
BIATS/ITA : Aurélie Ducroquet

**Invité-e-s**

Bertrand Cosnet, Esther Dehoux

**Excusé-e-s**

*Membres de droit* : Marie Derrien

*Membres élus*

Enseignants-chercheurs : Élodie Lecuppre-Desjardin  
Doctorants : Marie-Hélène Méresse

*Membres nommés*

Enseignants-chercheurs : Justine Faure, Thomas Golsenne

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du compte rendu du conseil du 29 janvier 2021
2. Informations générales
3. Carte blanche aux *Rendez-vous de l'Histoire* de Blois
4. Dialogue de gestion 2022
5. Montage de projets
6. Calendrier et modalités des opérations doctorales
7. Demandes de rattachement
8. Questions diverses

**1– APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 29 JANVIER 2021**

Ch. Mériaux demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques sur le compte-rendu du conseil du 29 janvier dernier rédigé par Ch. Aubry.

Aucune demande de modification n'étant demandée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

**2– INFORMATIONS GENERALES**

Ch. Mériaux rappelle aux membres du conseil d'informer la direction et le pôle Gestion (Ch. Aubry) de tous reports de déplacement, manifestations, etc. pour lesquels les membres du laboratoire auraient demandé des financements.

Ch. Mériaux fait le point sur la visite du Président-Directeur général du CNRS, Antoine Petit, à l'Imaginarium de Tourcoing et plus précisément au SCV. Outre la visite des locaux, la présentation de la Fédération de Recherche SCV, cette visite a permis la signature officielle de la convention-site CNRS/ULille 2020-2024 (voir *infra*).

- Il rappelle également le budget alloué à la FR SCV, à savoir 20 000 € par l'ULille, 20 000 € par le CNRS, 35 000 € par la plateforme soit un total de 75 000 €.

- Il enverra aux membres du laboratoire un AAP sur la valorisation du patrimoine numérique (budget 50M€).

Ensuite Ch. Mériaux informe des résultats des dépôts de thèses labélisées que le sujet déposé par É. Lecuppre-Desjardin est classé « en attente » et pour les thèses régionales, sur les trois sujets déposés par l'IRHiS, seul le sujet déposé par B. Schnerb a été retenu par la Région sous réserve d'un co-financement par l'université de Liège.

Ch. Mériaux demande l'aval du conseil pour adhérer au GIS *Sociabilité* et donne la parole à Ch. Fletcher

- Ce GIS est axé à la fois sur les thèmes habermasiens (sphère publique, cultures politiques...), sur l'histoire globale et l'histoire britannique. Y adhérer pourrait être profitable non seulement au pôle 2 mais aussi pour nos projets communs avec York et Sheffield.
- Ch. Mériaux précise que dans le cas d'adhésion de deux URs au GIS, notre participation devrait être de 250 € pour quatre chercheurs intéressés dont le référent principal serait Ch. Fletcher.
- Le conseil donne son aval à l'unanimité.

Ch. Mériaux fait un retour rapide sur la procédure d'avancement en phase CNU pour laquelle il faut remonter un avis unique (Laboratoire et Département de la FHuma).

Ch. Mériaux rappelle l'AAP du Hub4 CSPM, Chaire d'excellence pour lequel aucune candidature de l'IRHiS semble avoir été déposée.

- Cet appel vise à permettre l'accueil de chercheuses et chercheurs de haut niveau scientifique dont les travaux jouissent d'un fort rayonnement international. La chercheuse ou le chercheur est accueilli(e) au sein d'une unité de recherche en SHS lilloise. Il ou elle s'implique dans une équipe constituée autour d'un projet scientifique s'inscrivant dans un des 3 défis du Hub Cultures, sociétés et pratiques en mutation permettant de renforcer sur le site lillois les collaborations entre chercheurs de différentes disciplines.
- La chaire pourra être dotée d'un budget maximal de 120 000 euros frais de gestion inclus.
- Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le jeudi 15 avril 2021 à 12H00.

Ch. Mériaux rappelle le calendrier de l'ISite et de l'EPE, à savoir

- 2021 (24 mars) : fin de la période probatoire de l'I-Site
- 2021 (avril) : approbation des statuts de l'EPE
- 2021 (juillet) : bilan de l'I-Site
- 2021 (novembre) : élections des conseils et de la direction de l'EPE
- 2022 (3<sup>e</sup> semaine janvier) : visite d'évaluation du jury I-Site

Ch. Mériaux informe du nouveau chantier en cours pour lequel la FHuma est pilote et qui concerne la subsidiarité.

- Un premier groupe de travail a été constitué en 2018 engageant les relations entre le central et les composantes dans les domaines « Ressources » et « Missions » et la perspective d'évolution des compétences des composantes.
- En 2019-2020, des groupes de travail thématiques ont été créés sur les thèmes *Recherche, RH, Finances, Formation, Communication, Prévention des risques, Immobilier et logistique, FTLV, Vie étudiante, Relations internationales*.
- Qu'est-ce que la subsidiarité et en quoi consiste-t-elle ?

**Définition** : la subsidiarité désigne le niveau le plus pertinent de réalisation d'une tâche, d'une action ou d'un acte administratif. Elle repose sur le principe de recherche du meilleur niveau d'organisation pour décider d'une action.

**La subsidiarité** consiste en la définition d'un périmètre administratif qui permette le pilotage de la composante et une gestion administrative au plus près des étudiants, dans un cadre autonome et responsable tout en s'inscrivant dans ce grand ensemble qu'est l'Université de Lille → *principe d'unité administrative à deux niveaux de décision que seront le Central et les composantes*

**Objectifs :**

- \* Rendre plus fluides les missions des 11 futures composantes par une répartition des activités entre composantes et services centraux
- Faire évoluer les missions des services centraux vers des métiers d'accompagnement, d'expertise et de veille
- \* Répondre toujours mieux à notre mission de service public → qualité et équité du service rendu
- \* Déployer les moyens nécessaires et indispensables à la bonne réalisation des activités

- Les grandes étapes sont : Définir des modèles cibles à atteindre (2024) ; État des lieux : qui fait quoi entre les services centraux, les composantes et les laboratoires ; Définir les missions nouvelles qui feront l'objet d'une subsidiarité ; Décliner les missions en actions et tâches très concrètes ; Implanter les missions, répartir les activités, réviser les procédures ; Évaluer les impacts en terme de postes, de compétences et d'effectifs ; Élaborer les organigrammes et les profils de poste ; Écrire un contrat de service.

- Modalités de sa mise en œuvre :

Deux phases pilote : janvier 2021-septembre 2022 (FST, FSJPS, INSP, UFR3S, Polytec, Humanités) ; septembre 2022-septembre 2024 (FLC, FSEST, IUT, FPSE, Business School of Management)

11 périmètres : RH, Finances, Formation, Appui à la recherche, Numérique, Immobilier et logistique, Aide au pilotage, Vie universitaire, Relations internationales, Communication, Missions transversales.

- Les parties prenantes :

Le comité de pilotage : 1<sup>er</sup> VP, VP dont le périmètre est concerné, Doyens des composantes, DGS. *Il traite les sujets à un niveau stratégique et de façon transversale. C'est le garant de la réalisation du projet*

L'équipe projet : RA de composante, DGD dont pour le GT *Recherche*, les directrices de l'UMR Halma et de l'ULR Alithila. *Elle a une visée opérationnelle et analyse les synthèses des travaux produits par les GT.*

Les groupes de travail thématiques. *Ils identifient les nouvelles activités à déconcentrer et les compétences liées, proposent une organisation cible et des stades de transition*

- Une première réunion de présentation du chantier a été faite, le 15 mars, devant tous-tes les BIATS de la FHuma.

### 3- CARTE BLANCHE AUX « RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE » DE BLOIS

Ch. Mériaux donne la parole à C. Christen et L. Brassart qui font le point sur les retours de proposition pour la carte blanche que va déposer l'IRHiS pour *Les Rendez-vous de l'Histoire* à Blois qui auront lieu les 6-10 octobre 2021 sur le thème du « Travail ».

- 7 propositions reçues (2 par des EC en histoire contemporaine, 2 par des EC en histoire de l'art, 2 par des docteurs en histoire de l'art, 1 par une doctorante de 2<sup>e</sup> année en histoire de l'art moderne ; 2 femmes, 5 hommes).
- Il a été décidé de retenir 2 EC en histoire contemporaine, 1 EC en histoire de l'art, 1 docteur en histoire de l'art.
- La table ronde sera modérée par C. Christen + les 4 intervenants, soit 5 personnes, nombre limite imposé par les Rendez-vous de Blois.
- Le sujet proposé est : *Qu'est-ce qu'un travail bien fait ? Autour des règles et de l'usage de l'art.*

### 4- DIALOGUE DE GESTION 2022

Ch. Mériaux donne le calendrier de la campagne d'emplois non titulaires

- Calendrier : 7 janvier–réunion DU-Faculté ; 12 février–commission recherche ; 5 mars–commission recherche ; 11 mars–réunion de bureau–18 mars : conseil de faculté.
- En ce qui concerne la méthode, il a été constaté un manque de clarté sur les constats, objectifs et méthode.
- M. Gil précise qu'aucune discussion n'a été possible, que les chiffres montrant les problèmes n'ont été considérés et déplore que les demandes 2020 aient été reconduites sans discussion possible.
- B. Cosnet, invité au conseil, confirme que les tableaux qu'il avait établis n'ont pas été pris en compte.

Ch. Mériaux rappelle les demandes d'emplois titulaires pour lesquels il faudra préciser les profils *Recherche* et la coordination nécessaire avec les départements et le laboratoire Halma.

- Histoire : MCF Histoire médiévale et humanités numériques
- Histoire de l'art : PR Histoire de l'Art médiéval : arts figurés ; MCF Histoire de l'art médiéval : enseignement des technologies du numérique ; MCF Histoire de l'art moderne : reconstitution virtuelle des collections, des décors et de sites

### 5- MONTAGE DE PROJETS

Ch. Mériaux informe de la nouvelle répartition de gestion des crédits et contrats de recherche fixée par la convention-site CNRS/ULille 2020-2024.

- Cette convention contraint l'IRHiS a passé en gestion totale CNRS (le CNRS agissant pour l'ULille) non seulement pour tous les AAP type ANR, ISite, etc. (sauf AAP projets européens, ERC dont la gestion resterait à l'établissement auquel est rattaché le porteur) et mais également – et en cela une nouveauté – pour toutes conventions dès l'instant qu'il y a une incidence financière que cela concerne la dotation ULille ou CNRS (L'IRHiS est le seul laboratoire SHS à être concerné).
- Il rappelle que le montage et surtout le suivi des projets soient assurés par l'IRHiS et non par d'autres instances.
- Nous avons une réunion avec Ph. Sabot, VP Recherche SHS et J.-Fr. Delcroix, directeur de la Direction Appui à la Recherche (DAR) sur ce sujet de gestion *via* le CNRS afin de mieux comprendre les circuits, qui seront nos interlocuteurs à la DR18, etc.

### 6- CALENDRIER ET MODALITES DES OPERATIONS DOCTORALES

Ch. Mériaux rappelle que les réinscriptions des doctorants sont

- Automatique en 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année
- Avec attestation du laboratoire en 4<sup>e</sup> année et +
- Avec entretien en 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année

Ch. Mériaux fait part de la proposition de M. Derrien pour la constitution de la commission qui se réunira pour les entretiens

- Proposition : Une commission composée de 4 à 5 membres, issus du conseil de laboratoire, sera désignée afin d'assurer ces entretiens. Si nécessaire, la composition de la commission pourra varier selon les candidats, la date et l'heure de convocation. **Les candidats connaîtront toutefois à l'avance les noms des membres.** L'attestation sera rédigée à l'appui de l'avis rendu par la commission.
- Le Conseil valide cette proposition en précisant la nécessité de la présence un membre plus ou moins spécialiste de la thématique.

Ch. Mériaux informe des critères de sélection pour les contrats doctoraux ED à venir

- Le profil du candidat : qualité du mémoire et du CV
- Le sujet :
  - \* insertion dans l'UR, cohérence avec les axes de recherche ou certains projets de l'UR et de l'encadrement (classement par l'UR)
  - \* Insertion dans le champ disciplinaire et originalité : état de la question, pertinence et actualité de la bibliographie, clarté de la problématique et du cadre théorique

- \* Méthodologie présentée : corpus délimité et pertinent, précisions sur les modalités de traitement du corpus
- \* Faisabilité : présence d'un chronogramme/calendrier fonctionnel, anticipation des éventuels problèmes, retombées...
- \* Prestation orale : qualité de la communication et/ou des supports cohérence et structure de l'exposé qualité et pertinence des réponses ouverture au dialogue

- Critères à diffuser et à prendre en compte lors du classement par le laboratoire

## 7- DEMANDE DE RATTACHEMENT

Ch. Mériaux présente la demande de rattachement comme affilié oublié au conseil du 29 janvier :

Heather Warfield, Associate Professor, Antioch University, Department of Applied Psychology (Yellow Springs, Ohio, Etats-Unis)

PhD : *The therapeutic value of pilgrimage: A grounded theory study*

Projet en cours : *Pilgrimage and coming out: Lived experiences on LGBTQ + individuals*

Participation : ANR Ruines (St. Michonneau)

- Ch. Mériaux précise que ce rattachement vaut pour la durée du contrat quinquennal 2020-2025.

- Le conseil valide cette demande à l'unanimité.

Ch. Mériaux représente les deux demandes faites en mars 2020 et qui concerne

- Yann Henry, responsable d'opération, Service archéologique d'Arras, ayant participé à la JE du 12 mars 2020 du PCR « Places fortes » et pour lequel É. Hamon avait établi un rapport pour le conseil du 6 mars 2020.

- Pauline Lhommel, master recherche ULCO, responsable d'opération archéologique jusqu'en 2019 et pour lequel É. Lecuppre-Desjardin avait établi un rapport pour le conseil du 6 mars 2020.

- Le Conseil souhaite qu'ils leur soient demandé de plus en plus amples renseignements et une implication plus forte dans les pôles du laboratoire.

## 8- QUESTIONS DIVERSES

Ch. Mériaux donne la parole à S. Lesage concernant la motion de la 22<sup>e</sup> section du CNU qui présente le texte suivant

### **Nous sommes l'Université**

Nous, membres de la 22<sup>e</sup> section du Conseil national des universités, créé par ordonnance à la Libération pour représenter nos pairs, dénonçons 20 ans de politiques de destruction cynique du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Du sommet à la base de l'université, le sabotage a été systématique. Le manque de moyens, la baisse du nombre de postes, la précarisation des personnels, la dégradation des conditions d'enseignement et de recherche, constituent le résultat de décennies de mise à sac de l'université, et ont créé l'état d'urgence qui nous oblige à rédiger cet appel.

L'abandon actuel des étudiantes et des étudiants de l'Université alors que les classes préparatoires restent ouvertes n'est que la dernière marque de cette mise en faillite délibérée et du mépris organisé au sommet de l'État envers l'Université.

L'incapacité des ministres Vidal et Blanquer à gérer la crise sanitaire dans l'enseignement, que leurs attaques ineptes et dangereuses n'ont pas réussi à camoufler, les discrédite absolument. La défiance du monde universitaire à leur égard est totale et irréversible. Indignes, ils n'ont plus la légitimité suffisante pour exercer leurs fonctions. Ils doivent démissionner.

Face à ce gâchis, nous décidons aujourd'hui de reprendre en main notre destin collectif.

Au nom des libertés académiques et de la souveraineté universitaire :

- Nous exigeons que le Conseil national des universités soit replacé au centre des processus d'évaluation individuelle et collective de la recherche universitaire, dans le respect de son indépendance.
- Nous appelons l'ensemble des sections du CNU à se réunir en États généraux de l'Université.
- Nous invitons l'assemblée générale des directions de laboratoires et unités de recherche à nous rejoindre.

C'est collectivement, titulaires et précaires, que nous lutterons désormais pour refonder l'Université. Et c'est ensemble que nous combattons pour rétablir un service public démocratique de l'enseignement supérieur, de qualité et accessible à tous.

Motion votée à l'unanimité des membres de la 22<sup>e</sup> section du Conseil national des universités

- Ce texte a été tweeté via le compte de l'IRHIS.

L'ordre du jour étant épuisé, Ch. Mériaux lève la séance à 12 h.

**Le prochain conseil aura lieu le 23 avril 2021 à 9 h 30 (sous réserve)  
(en présentiel, à distance ou en hybride)**